
MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Nom de l'organisme acheteur

Mairie de Villette d'Anthon
14 rue des Tilleuls
38 280 VILLETTE D'ANTHON
Téléphone : 04.78.31.25.05

2) Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de Villette d'Anthon

3) Mode de passation

Marché public de fourniture passé selon la procédure formalisé sous forme d'un appel d'offre ouvert en application du code de la commande publique.

4) Objet du marché :

Le présent marché concerne la fourniture d'électricité et services associés, garantissant l'alimentation en continu et sans aucune altération des besoins, des bâtiments et éclairages communaux pour une puissance inférieure ou égale à 36 kva.

5) Date limite de remise des offres : le 19 janvier 2021, à 16h00 (seize heures)**6) Justifications quant aux qualités et capacités du candidat :**

Enoncé dans le règlement de consultation

7) Critères d'attribution des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : 40%

8) Modalités d'obtention du dossier de candidature :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation suivante : www.sudest-marchespublics.com

et comprend les documents suivants :

- L'acte d'engagement (AE)
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- La liste des divers bâtiments et éclairages communaux concernés avec état des consommations 2019
- Le mémoire technique du soumissionnaire (MT)
- Le règlement de consultation

9) Renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir 6 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur la plateforme de dématérialisation www.sudest-marchespublics.com

11) Délai de validité des offres :

10 jours à compter de la date limite de réception des offres.

12) Date d'envoi du présent avis : 25 novembre 2020